



Réseau thématique soutenu par le FRQS

<b>Programme OPHQ-REPAR 2024-2025 — Lettre d'intention</b>	
<b>CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ</b>	
La personne responsable de la demande doit faire partie des membres régulier(-ière)s du REPAR.	OUI/NON
Avoir une version à jour de son CV dans son profil de membre du REPAR. Seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSNG ou CRSH est accepté pour les personnes chercheuses.	OUI/NON
La personne responsable de la demande a présenté un seul projet à titre de chercheur(-euse) principal(e) dans les programmes du REPAR pour le présent concours (2024-2025).	OUI/NON
Dans le cadre de ce concours (OPHQ-REPAR), la personne responsable de la demande n'a pas soumis plus d'une demande comme demandeur(-euse) principal(e). Également, la personne responsable de la demande et les autres membres de l'équipe ont soumis un maximum de deux demandes au total dans le cadre du présent concours.	OUI/NON
La personne responsable de la demande ne détient pas une subvention de ce programme pour un projet en cours.	OUI/NON
La personne responsable de la demande ne détient pas une subvention ou une bourse du REPAR ou de tout autre organisme subventionnaire pour le même projet ou un projet similaire ou corolaire.	OUI/NON
Le projet fait appel à un réseautage provincial qui inclut des actrices, des acteurs ou des partenaires du milieu des personnes handicapées.	OUI/NON
Le projet répond aux objectifs de l'appel de propositions en matière de connaissance des principaux obstacles à la participation sociale et de pistes de solutions visant à réduire ces obstacles, tout en favorisant la création d'environnements physiques et sociaux plus inclusifs pour les personnes handicapées.	OUI/NON

La proposition est une nouvelle initiative et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours.	OUI/NON
La demande est complète.	OUI/NON

CRITÈRES D'ÉVALUATION		
1. FAISABILITÉ	<p>A. Faisabilité du projet, incluant les considérations relatives au développement durable, en fonction de la disponibilité des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participant(e)s (recrutement), du montant, de l'échéancier, de la durée de la subvention.</p> <p><u>Critère</u> : Dans ce contexte, la proposition expose une planification claire et réaliste pour mettre en œuvre et conclure le projet</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord  4 — D'accord  3 — Ni en accord ni en désaccord  2 — Pas d'accord  1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>B. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate.</p> <p><u>Critère</u> : Le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs.</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord  4 — D'accord  3 — Ni en accord ni en désaccord  2 — Pas d'accord  1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
2. RÉSEAUTAGE	<p>A. Expertise et complémentarité du réseautage.</p> <p><u>Critère</u> : Les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la réalisation du projet (méthodologies, expertises, domaines de recherche...). Le réseautage</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord  4 — D'accord  3 — Ni en accord ni en désaccord  2 — Pas d'accord</p>

	interdisciplinaire ou interinstitutionnel, avec des membres ou des non-membres du REPAR, sera pris en considération.	1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	<p>B. Partenariat avec les milieux de la réadaptation.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet fait appel à un réseautage provincial qui devrait inclure des actrices, des acteurs ou des partenaires du milieu des personnes handicapées.</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p> <p>3 — Ni en accord ni en désaccord</p> <p>2 — Pas d'accord</p> <p>1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>C. Plan de transfert des connaissances vers les milieux de pratique, les organismes décisionnels et/ou la clientèle, clair et approprié</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p> <p>3 — Ni en accord ni en désaccord</p> <p>2 — Pas d'accord</p> <p>1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
<p>3. ARRIMAGE AVEC LES PRIORITÉS DU REPAR ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME</p>	<p>A. Pertinence du projet par rapport à la mission et aux priorités<sup>1</sup> du REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet est pertinent en regard de la mission et des priorités.</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord</p> <p>4 — D'accord</p> <p>3 — Ni en accord ni en désaccord</p> <p>2 — Pas d'accord</p> <p>1 — Pas du tout d'accord</p>

<sup>1</sup> Les priorités du REPAR sont les suivantes : 1) Accès inclusif aux soins et services en adaptation-réadaptation; 2) Prévention, dépistage, évaluations et interventions innovantes; 3) Environnements sociaux et physiques inclusifs

Commentaires :		
	<p>B. Pertinence du projet par rapport au programme OPHQ-REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet répond adéquatement aux objectifs du programme.</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord  4 — D'accord  3 — Ni en accord ni en désaccord  2 — Pas d'accord  1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>C. Effet structurant du projet pour le REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Les liens du projet avec les priorités du REPAR sont clairement démontrés.</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord  4 — D'accord  3 — Ni en accord ni en désaccord  2 — Pas d'accord  1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>D. Pertinence et originalité du projet par rapport aux priorités définies dans la politique <i>À part entière</i>. Liens évidents entre le projet proposé et la politique <i>À part entière</i>.</p>	<p>5 — Tout à fait d'accord  4 — D'accord  3 — Ni en accord ni en désaccord  2 — Pas d'accord  1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
<p><b>Le projet atteint le seuil minimal pour être évalué scientifiquement : 4 ou 5/5 pour chaque critère</b></p>		<p>OUI/NON</p>
Commentaires généraux :		